

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 27 SEPTEMBRE 2017 A 17 H 30**  
**SOUS LA PRESIDENCE DE M. JEAN-MICHEL MONE MAIRE DE CUZION**

**PRESENTS :** Mme Aurélie MELLET, M Jean-Michel BARNABE, Adjoints, MM Bernard GUILBAUD, Robert LAGAUTRIERE, Gérard PROT, André GUILBAUD, Guy BERNARD, Valérie WOODS

**ABSENTS EXCUSES:** MM Gilles VIGNEAU, Olivier ROLINAT

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Aurélie MELLET

MM Gilles VIGNEAU et M Olivier ROLINAT avaient donné respectivement pouvoir à M Jean-Michel MONÉ et M Bernard GUILBAUD

Le Maire a procédé à la lecture du procès-verbal du 23 Juin 2017, aucune observation n'a été faite, il a été adopté à l'unanimité.

**Rapport du service assainissement année 2016 :**

Suite à la présentation par Monsieur le Maire du rapport annuel sur le prix et la qualité du service en matière d'assainissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve ce rapport.

**Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées liées à la compétence urbanisme de la commune de Saint Gaultier.

**Fonds d'aide aux jeunes :**

Le Conseil Municipal donne son accord à une participation de la commune au fonds d'aide aux jeunes en difficulté pour l'année 2017. Le financement est fixé à 0,70 € par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur notre territoire.

**Remboursement aux élus des frais de mission :**

Pour l'exercice de leur mandat, les conseillers municipaux peuvent être amenés à effectuer un certain nombre de déplacements et participer à diverses réunions hors département, où ils représentent la commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la prise en charge des frais de transports et de séjour selon certaines modalités.

**Travaux impasse de la Poste :**

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux, la commission des travaux se rendra sur place pour constater l'état des lieux.

**Dossiers de demande de subvention :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention pour les travaux d'accessibilité de la mairie, la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne agence postale ainsi que la réalisation d'un hébergement pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle.

**Personnel communal :**

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale. Il se compose :

D'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSEE)

D'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

Le Conseil Municipal décide d'appliquer le nouveau régime indemnitaire selon des modalités bien définies.

Dans le cadre de la réorganisation des services administratifs, le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif ou de rédacteur territorial.

**Salle des Associations :**

Le Conseil Municipal décide de fixer les conditions et le tarif de la location de la salle des associations : 31,50 € pour les redevables de la commune (uniquement pour des réunions et vins d'honneur)

**Régie de recettes :**

Le Conseil Municipal décide de clôturer les régies de recettes de produits de la vente de topoguides, photocopies et extraits cadastraux.

**Syndicat des Ecoles et Régie des transports scolaires Cuzion Gargillesse Saint-Plantaire Orsennes Pommiers :**

Le Conseil Municipal accepte de s'engager à verser un acompte sur la participation financière à la demande de la collectivité avant le vote du budget.

**Soutien à la proposition de l'AMRF « Irma » : les Maires Ruraux de France solidaires avec les territoires ultra-marins**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose de participer à l'élan de solidarité et d'octroyer une aide financière d'un montant de 1 000 € à la structure Fondation de France, pour venir en aide aux communes sinistrées par l'ouragan « Irma »

**Méthanisation Berry Energies :**

L'association Méthanisation Berry Energies agit sur l'ensemble du département de l'Indre pour l'accompagnement, l'émergence et le suivi des projets de méthanisation. Actuellement, le Conseil Municipal ne désire pas y adhérer.

**Société de Chasse de Cuzion :**

Suite au courrier de la Société de Chasse relatif à une demande de local, le Conseil Municipal propose le local situé à côté des bâtiments techniques.

**Règlement du cimetière communal :**

Jean-Michel Moné, Aurélie Mellet et Jean-Michel Barnabé sont chargés d'effectuer la réactualisation du règlement du cimetière. Mme Simone Guilbaud sera contactée pour faire partie de cette commission.

**Lotissement communal :**

Suite à la demande de M et Mme Berthon, relative à l'achat de deux parcelles dans le lotissement communal, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

**Orchestre à l'école :**

La création d'un orchestre à l'école est en projet. Sa vocation est de briser les inégalités existant entre les tissus urbains et les territoires ruraux. Le Président du syndicat des écoles nous informera de l'évolution du projet.

Jean-Michel Moné, maire de CUZION